

## REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

- Le tournoi de Pithiviers est ouvert aux licenciés compétition de la FFBA. Il est autorisé aux joueurs SENIOR, VETERAN, JUNIOR, MINIME OU CADET classés de R à NC
- Les tableaux proposés sont : simple homme et dame, double homme, double dame et double mixte.
- L'ensemble des simples et mixtes (finales comprises) se dérouleront sur la journée du samedi.
- **Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans deux tableaux, mais 1 tableau par jour.**
- Le montant des droits d'engagement individuel : 14 euros pour 1 tableau, 17 euros pour deux tableaux.
- Le tournoi est limité à 190 joueurs les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des courriers. (cachet de La Poste faisant foi)
- Les matchs se dérouleront en poules, sauf si le nombre de joueurs inscrits ne le permet pas.
- La date limite d'inscription est le 27 novembre 2017.
- Les inscriptions se feront par club et les paiements devront être joints avec les inscriptions (paiement individuel ou par club).
- Les classements pris en compte seront ceux du 16 novembre 2017 sur le site de la Fédération Française de Badminton.
- Les matchs seront en auto arbitrage, y compris les finales, sauf présence d'arbitres.
- Tous joueurs devant s'absenter temporairement devront en aviser le juge-arbitre, après s'être assurés qu'ils ne jouent pas les matchs suivants (sans oublier qu'un match peut être appelé jusqu'à une heure avant l'horaire indiqué).
- Le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux si le nombre de joueurs inscrits est insuffisant.
- Le temps de repos entre les matchs est de 20 minutes.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Les joueurs peuvent quitter le terrain durant les pauses (1min et 2min) mais ne doivent pas causer de retard (FFBA)
- Les joueurs auront droit à 2 minutes de préparation à l'appel de leur nom.
- Tout joueur absent de son terrain 5 minutes après l'annonce de son match pourra être déclaré forfait par le JA.
- Le forfait d'un joueur n'entraîne pas celui de son partenaire. Tout litige sera examiné par le Juge-arbitre et sa décision sera sans appel.
- Les règles de let sont propres à chaque salle et annoncées par le Juge-arbitre au début du tournoi.
- En cas de forfait involontaire, annoncé avant la compétition et dûment justifié, la somme correspondante pourra être remboursée sur demande écrite adressée à la personne responsable des inscriptions. Tout forfait enregistré après le tirage au sort le 29/11/2017 devra être justifié. La justification devra arriver au plus tard 5 jours suivant la compétition au siège de la ligue du centre de badminton (rue Henry Moissan 18000 BOURGES).
- Le tournoi débutera le samedi 9 décembre 2017 à 8h30.
- Une tenue conforme aux circulaires FFBA sera exigée sur les terrains.
- L'inscription au tournoi implique la pleine acceptation du présent règlement.